



EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE AU SEIN DE FONCIERE DE PARIS

Paris, le 18 mai 2016

Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de Foncière de Paris SIIC, réuni le 18 mai 2016, a décidé de coopter Monsieur Charles Ruggieri, Monsieur Yan Perchet et la Société Eurosic, représentée par Monsieur Nicolas Ruggieri comme membres du Conseil de Surveillance. Ces cooptations font suite à la démission de Allianz Vie, de Generali Vie et de Monsieur Peter Etzenbach de leurs fonctions de membres du Conseil de Surveillance, après la cession à Eurosic, par les entités du Groupe Allianz et du Groupe Generali, de l'intégralité de leurs actions Foncière de Paris SIIC représentant 26,64% du capital de la Société ainsi que des OSRA Foncière de Paris qu'ils détenaient.

Le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Yan Perchet, Vice-Président, Madame Sophie Beuvaden demeurant Présidente du Conseil de Surveillance.

Les mandats des nouveaux membres du Conseil de Surveillance seront soumis à la ratification de la plus prochaine Assemblée générale de la Société.

Composition du Directoire

Le Directoire est désormais composé de deux membres, Monsieur François Thomazeau, Président, et Monsieur Arnaud Pomel, Directeur Général, suite à la cessation des fonctions de Monsieur Olivier Riché.

A cet égard, le Conseil de Surveillance a remercié Monsieur Olivier Riché pour sa contribution au succès de Foncière de Paris toutes ces dernières années.

A PROPOS DE FONCIERE DE PARIS SIIC

Foncière de Paris est cotée sur le marché Euronext Paris depuis 1987 (code ISIN : FR0000034431). Elle relève du secteur immobilier de la classification FTSE.
www.fonciere-de-paris.fr

CONTACTS

François Thomazeau / Arnaud Pomel

Séverine Farjon – farjon@fonciedeparis.fr – Tél. : +33 (0)1 53 70 77 77

FONCIERE DE PARIS SIIC

SA à Conseil de Surveillance et Directoire
au capital de 154 426 125 € – RCS Paris 331 250 472
43, rue Saint Dominique – 75007 Paris
Tél. : 01 53 70 77 77 – Fax : 01 53 70 77 78